

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 mars 2013

PRESENTS : Messieurs Alain Lescoules, Jacques Dussoutour, Jacques Pérès, Bernard Dhoudain, Jean-Claude Le Borgne, Jean-Bernard Carrère, Henri Castagné et Mesdames Catti Houle, Marie-Cécile Pontiès, Elisabeth Pourtet.

EXCUSES :

M. Jean-Daniel HAURINE (procuration à M. Henri Castagné)

M. Michel GANGNET (procuration à M. Jean-Claude LE BORGNE)

M. Jean-Louis BAREILLES (procuration à M. Jacques DUSSOUTOUR)

Mme Séverine LAUBERTON

Secrétaire de séance : Monsieur Bernard Dhoudain.

Le compte rendu du conseil municipal du 11 mars est validé.

Avant de procéder à l'examen de l'ordre du jour, monsieur le maire s'excuse auprès des conseillers municipaux ayant une activité professionnelle et donc absents, de l'heure peu pratique de ce conseil municipal.

C'est le seul créneau qu'il a pu trouver avant le 1^{er} avril date limite donnée par l'Etat concernant l'adoption de la réforme des nouveaux rythmes scolaires.

1) La réforme des rythmes scolaires

La commune peut opter pour l'adoption des nouveaux rythmes scolaires dès la rentrée de septembre 2013 avec dans ce cas une aide incitative de 50 € par enfant, ou choisir de différer l'application de cette réforme à la rentrée scolaire de septembre 2014.

Le maire précise qu'il était plutôt favorable à l'adoption de la réforme dès septembre 2013, mais qu'après consultation des différents partenaires et pour des raisons de cohérence territoriale, il semble préférable d'attendre septembre 2014.

Monsieur le maire détaille le résultat de ces consultations qui démontrent une bonne volonté de la plupart des partenaires.

- Lors du conseil d'école du 19 mars les enseignants ont exposé leur proposition pour une application dès septembre 2013 avec une fin de la classe à 16h30 et le choix imposé du mercredi matin (9h-12h) en raison du ramassage scolaire organisé par le conseil général.

- Certains parents éprouveront des difficultés à venir récupérer leur enfant à 12h ou 12h30 le mercredi.

- Au niveau associatif, comme les autres communes du canton ayant une école ont fait le choix de l'application de la réforme en 2014 sans concertation préalable avec Luz, le Ski Toy et le J-Club seraient mis en difficulté si Luz démarre en 2013.

En effet le Ski Toy a des enfants sur Esquièze et sur Luz et organise les sorties ski le mercredi matin. Comment faire avec deux groupes d'enfants ayant des rythmes différents ?

De même le J-Club devrait assurer le mercredi matin à la fois le fonctionnement du centre de loisirs, très fréquenté par les enfants d'Esquièze, et le CLAE : accueil des enfants à l'école de Luz le matin entre 7h45 et 8h45 et entre 12h et 12h30 (départ du ramassage scolaire)

Par contre l'Arlequin et la Toy musique proposent de mettre leurs activités le soir à partir de 16h30 plutôt que le mercredi matin et la Maison de la Vallée d'ouvrir la cyber base et la bibliothèque dès 16h30 en semaine.

Ainsi malgré la bonne volonté de tout le monde, pour une mise en place harmonieuse et profitable aux enfants, il apparaît préférable que Luz reporte l'application de la réforme à septembre 2014.

Il est donc décidé de reporter la mise en place de la réforme en septembre 2014 et de demander une dérogation à Monsieur le Directeur Académique des services de l'Education Nationale.

Monsieur Dussoutour donne les effectifs scolaires à la rentrée des vacances de février :

- 73 élèves en primaire (68 à la rentrée de septembre)
- 37 élèves en maternelle (34 à la rentrée de septembre)

2) Emprunt auprès du Crédit Agricole

Le conseil municipal avait déjà délibéré sur le principe de cet emprunt d'un montant de 290 000 € sur 20 ans le 11 décembre 2012.

Cet emprunt avait été initialement accordé pour l'opération interconnexion-turbinage de l'eau potable. Le turbinage ayant été abandonné, il a été, avec l'accord du Crédit Agricole, réaffecté au financement des investissements 2013 de la commune, essentiellement les travaux de la piscine municipale.

Comme il n'y avait plus d'urgence et que les taux baissaient, le maire a préféré attendre, puis renégocier les conditions du contrat de ce prêt déjà inscrit au budget primitif 2012 et donc en reste à réaliser au budget primitif 2013.

C'est la raison de cette nouvelle délibération :

Le Crédit Agricole propose 2 options

- 1^{ère} option : taux fixe de 4,51% soit une annuité de 22 316,40 €
- 2^{ème} option : taux fixe sur 5 ans de 3,30% (3,86% dans la délibération du 11/12/2012), puis ensuite le taux sera révisé selon la moyenne mensuelle du TEC 5 du mois médian du trimestre civil N-1.

Cela représente par rapport à l'option 1 un gain annuel de 2 279 € soit 11 395 € sur 5 ans. De plus dans 5 ans, 57 000 € de capital seront déjà remboursés.

A l'unanimité le conseil municipal choisit donc l'option 2 et autorise monsieur le maire à signer le contrat en ce sens.

3) DETR 2013 : construction d'une nouvelle caserne de gendarmerie

La commune a déposé un dossier DETR 2013 d'un montant de 100 000 € dans les délais et la Préfecture a accusé réception de ce dossier et l'a déclaré complet.

Néanmoins, comme l'opération s'étalera sur 2/3 années et qu'en 2013 on procèdera seulement à l'achat du terrain et à la phase élaboration du projet (maîtrise d'œuvre jusqu'à, au mieux, l'établissement du DCE), la Préfecture a demandé à ce que le dossier soit scindé en 2 parties avec une demande de DETR de 50 000 € en 2013 et 50 000 € en 2014.

Le dossier sera donc modifié en ce sens.

4) Création de 12 postes temporaires pour la saison d'avril/mai à septembre/octobre aux services techniques

Comme chaque année, 12 personnes seront embauchées pendant 6 mois pour les travaux d'été : fauchage, arrosage, jardinage, piscine, animations, festivités, nettoyage de la ville, élagage des chemins, peinture, entretien.

5) Régie des Thermes – création des 24 postes temporaires

Les postes sont créés pour assurer la saison thermale, du 8 avril au 3 novembre. Il s'agit d'un poste d'accueil, d'un poste d'agent technique, de 14 postes d'auxiliaires de soins, et de 8 postes de kiné...

6) Informations diverses

Monsieur le maire indique que monsieur Georges Vergez a représenté la commune à Paris lors de l'inauguration d'une exposition consacrée aux cents ans du Tour de France. 80 photos étaient exposées sur les grilles du jardin du Sénat dont l'une d'une arrivée à Luz-Ardenen.

Peut-être serait-il intéressant de voir comment se procurer cette exposition ?

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée.